

## **Bourses du volet socioculturel**

### **Bourses SANS mise en candidature**

Les bourses sont attribuées par un comité de sélection en collaboration avec les responsables des projets.

#### **Implication et contribution exceptionnelles**

Cette bourse, d'un montant de 300 \$, récompense l'élève qui s'est démarqué dans un projet par son professionnalisme, son assiduité, son implication, sa disponibilité à aider les autres et son entrain tout au long de l'année.

#### **Découverte**

Cette bourse, d'un montant de 300 \$, récompense l'élève qui, à sa première participation dans un projet, s'est distingué par son talent remarquable.

#### **Artiste par excellence**

Cette bourse, d'un montant de 300 \$, récompense l'élève qui a fait preuve d'une grande habileté dans la maîtrise et l'exécution de l'ensemble des éléments d'un art. En plus d'avoir eu une attitude exemplaire, il sait partager ses connaissances avec ses pairs.

#### **Actrice ou acteur**

Cette bourse, d'un montant de 300 \$, récompense l'élève qui s'est illustré, grâce à son aisance sur scène, la qualité de son interprétation, sa persévérance et son dépassement de soi.

#### **Chanteuse ou chanteur**

Cette bourse, d'un montant de 300 \$, récompense l'élève qui s'est illustré, grâce à son aisance sur scène, la qualité de son interprétation, sa persévérance et son dépassement de soi.

#### **Musicienne ou musicien**

Cette bourse, d'un montant de 300 \$, récompense l'élève qui s'est illustré, grâce à son aisance sur scène, la qualité de son interprétation, sa persévérance et son dépassement de soi.